

# **DECLARATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION DE PLUS DE 10 PERSONNES SUR LA VOIE PUBLIQUE**

## **I INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

**Type d'évènement ou de rassemblement organisé :**

**35<sup>ème</sup> édition de la course de côte d'ARQUES LA BATAILLE**

**Nombre de Personnes attendues :**

**2000**

**Descriptif de l'évènement et but de la manifestation :**

**Organisation d'une course de côte pour Amateurs et Amoureux du sport automobile**

**Localisation de l'évènement ou itinéraire prévu :**

**ARQUES LA BATAILLE – ROUTE DEPARTEMENTALE 23**

**Mise en place d'installations (tentes, enceintes, gratins, scènes, manèges, etc) :**

**Chapiteau ouvert**

**Date et heures de début et de fin :**

**Du 12 septembre 2020 à 17 h 00 au 13 septembre 2020 à 20 h 00**

**Coordonnées de l'organisateur (nom, prénom, raison sociale, adresse, téléphone, courriel) :**

**ASSOCIATION « ARQUES AUTO SPORT » - Mairie – Place DESCÉLLIERS – 76880 ARQUES LA**

**BATAILLE – Président : Jérôme NORMAND – mail : [contact@arquesautosport.com](mailto:contact@arquesautosport.com)**

## **II MESURES SANITAIRES**

Concernant le dispositif de secours :

**1 Médecin**

**1 Ambulance avec 2 ambulanciers**

**1 véhicule de la Croix Rouge avec 4 personnes**

**1 local pour isoler les éventuels cas suspects (symptômes du covid-19)**

Concernant les gestes barrières « Covid-19 »

*(joindre un document annexe si nécessaire et un plan permettant d'identifier les différentes mesures)*

Engagements et autres documents, à fournir par le pilote, dématérialisés

Panneaux mentionnant les mesures sanitaires en vigueur à l'entrée de la salle « vérifications administratives », parc pilotes et différents points pouvant accueillir des spectateurs.

Affiches « port du masque obligatoire », sur le site aux mêmes points que ci-dessus.

Rappels réguliers des gestes barrières, par le speaker de la course, la sonorisation équipant l'ensemble du circuit et le parc pilote.

Si besoin, en cas de défaillance de la sonorisation, équipement d'un véhicule de la Direction de course d'un porte voie, pour assumer les mêmes fonctions.

Chaque personne intervenant dans l'organisation et pour toute la durée de l'évènement, sera équipées de gel, masques, gants, etc...

Il sera également demandé aux pilotes, de limiter les effectifs et les accompagnateurs au strict nécessaire (les personnes concernés devront se conformer aux règles sanitaires en vigueur).

### **VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :**

Mise en place d'un sens de circulation pour l'entrée et la sortie de la salle

Port du masque obligatoire (fourni si manquant, désinfection des mains par gel hydroalcoolique mis à disposition à l'entrée de la salle, et fourniture d'un stylo à chaque pilote.

Seul le pilote sera autorisé à entrer dans la salle des vérifications.

### **VERIFICATIONS TECHNIQUES :**

Pour les vérifications techniques préliminaires, le pilote aura, au préalable rempli la « Fiche d'Enregistrement des Equipements de Sécurité » créée par la FFSA, disponible sur le site internet à l'issu de leur engagement.

Il présentera ce document au Commissaire technique en même temps que son véhicule.

Le pilote sera le seul à se présenter masqué aux vérifications techniques, sauf en cas de double monte, les deux pilotes pourront se présenter en même temps.

### **PRISE DE REPAS :**

La restauration est composée de plateaux repas fournis et fermés hermétiquement dans les laboratoires du Centre LECLERC DE DIEPPE.

Les plateaux repas et boissons fermés seront distribués en poste pour les Commissaires et Responsables radios (limitation des regroupements)

Pour les autres intervenants, un chapiteau ouvert les accueillera, en respectant les règles de la restauration actuellement en vigueur, soit groupe de 10 personnes maximum espacé d'un mètre entre chaque groupe. Désinfection des tables après utilisation.

**GESTION DES SPECTATEURS :**

Des emplacements délimités seront créés afin d'éviter les regroupements massifs des spectateurs et le port du masque sera obligatoire

**SANITAIRES /**

Il sera procédé, tout au long de l'évènement, et autant que nécessaire à la désinfection des sanitaires.

**REMISE DES PRIX**

La remise des prix se fera sous chapiteau ouvert, dans le respect des gestes barrières et limitée au strict nécessaire.

Pour le respect d'une remise de prix sans contact, le pilote récupérera lui-même son prix, mis à sa disposition sur une table désinfectée.

**DATE ET SIGNATURE DE L'ORGANISATEUR**

Le 7/08/2020

M. Maman

**ARQUES AUTO SPORT**

Mairie d'Arques

76880 ARQUES LA BATAILLE

[www.arquesautosport.com](http://www.arquesautosport.com)